

la bonne opinion qu'il avoit de vôtre équité & de vôtre prudence, ne lui permettoit pas de croire que les offres & les promesses du Prince son Ennemi, bien moins encore les voyes obliques que l'on a mises publiquement en usage, pour pratiquer & gagner les suffrages dans une affaire de judicature, eussent le pouvoir de vous engager à faire en faveur de ce dernier une pareille injustice aux Sujets de Sa Majesté; qu'après avoir joui pendant une aussi longue suite d'années des avantages que vous avez trouvé dans son service, & dans le commerce que vous faites avec le Royaume de France, elle vous croyoit trop éclairé pour les vouloir perdre sans nécessité; qu'elle a peine encore à se persuader que vous préférés une protection aussi éloignée qu'incertaine, aux commoditez que le voisinage de la France vous a fournis jusqu'à présent: qu'à la vérité les nouvelles qu'elle a reçues depuis quelque tems lui ont donné lieu de penser que vous vous laissiés séduire par des offres trompeuses: Qu'elle a voulu s'en éclaircir en m'ordonnant de me rendre à Neufchatel, & de l'informer exactement des véritables dispositions où je vous aurai trouvé; que vous devés regarder cet ordre comme un effet de l'ancienne bienveillance que Sa Majesté conserve encore pour vôtre Etat. Que cette même bienveillance ne sera point altérée, si Sa Majesté apprend par mes lettres que vôtre conduite répond aux sentimens qu'elle a toujours eus pour vous: que si elle est obligée des'en écarter, elle sçaura bien quel parti elle aura à prendre, & que la vengeance ne lui sera pas moins aisée, qu'il lui a été facile jusques à présent de vous donner des marques de son affection,

Je